

**SECURE CARE Z.E.**, LE CONTRAT  
D'ENTRETIEN POUR VOTRE VÉHICULE  
ÉLECTRIQUE D'OCCASION QUI APPORTE :

DÉCOUVREZ **SECURE CARE Z.E.**,  
LE CONTRAT D'ENTRETIEN POUR VOTRE  
VÉHICULE ÉLECTRIQUE D'OCCASION



Le contrat d'entretien **SECURE CARE Z.E.**  
couvre sur la durée et le kilométrage  
de votre choix\* :

Le programme d'entretien  
Le remplacement des pièces d'usure  
L'assistance routière

SIMPLICITÉ



TRANQUILLITÉ



LIBERTÉ



QUALITÉ



*(Zone réservée au cachet du point de vente)*

\* Voir à l'intérieur de ce dépliant.

(3) Inter Partner Assistance, société anonyme de droit belge au capital de 61 702 613 euros, entreprise d'assurance agréée par la Banque Nationale de Belgique sous le n° de code 0487, immatriculée au registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro BCE : 0415.591.055, dont le siège social est situé Avenue Louise 166 BP 1 - 1050 - BRUXELLES - Belgique, prise au travers de sa succursale française immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 316 139 500 et située 6, rue André Gide - 92320 CHATILLON.

Nissan Finance est une marque commerciale utilisée avec l'accord de Nissan West Europe SAS par DIAC. DIAC, SA, établissement de crédit et intermédiaire d'assurances, au capital de 415 100 500 euros. Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf - 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny - N° d'identification TVA : FR 02 702002221 - Code APE : 6492Z - N° ORIAS : 07 004 966. [www.orias.fr](http://www.orias.fr).

Contrat d'entretien proposé par SIGMA SERVICES - Département de DIAC LOCATION, SA au capital de 29 240 988 euros - Siège social : 14, avenue du Pavé Neuf 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 329 892 368 RCS Bobigny - N° TVA intracommunautaire : FR 84 329 892 368 Code APE : 7711B - N° Oras : 07 004 967. [www.orias.fr](http://www.orias.fr).

REF : PVO N202 - Juin 2020 - document non contractuel

Avec le contrat d'entretien  
**SECURE CARE Z.E.**  
Roulez en toute sérénité

Découvrez notre nouveau contrat d'entretien  
**SECURE CARE Z.E.**  
et parlez-en à votre conseiller commercial !  
Il vous aidera à choisir la formule la plus  
adaptée à votre besoin.

**BONNE ROUTE !**

**NISSAN** FINANCE



## POURQUOI CHOISIR LE CONTRAT D'ENTRETIEN **SECURE CARE Z.E.**

Vous souhaitez rouler dans un véhicule électrique  
d'occasion toujours parfaitement entretenu ?

**Vous avez raison !**

**AVEC LE CONTRAT D'ENTRETIEN VÉHICULES D'OCCASION  
**SECURE CARE Z.E.**,  
VOUS FAITES LE BON CHOIX :**

### TRANQUILLITÉ



- Programme d'entretien préconisé par le constructeur.
- Remplacement des pièces d'usure.
- Assistance routière.

### QUALITÉ



- Prise en charge assurée par le Réseau Nissan Expert Z.E.

### LIBERTÉ



- Un large choix de durées et de kilométrages.

### SIMPLICITÉ



- Financement Nissan Finance  
+ contrat d'entretien **SECURE CARE Z.E.**  
= 1 seul prélèvement mensuel.

**AUTANT DE RAISONS DE SOUSCRIRE  
AU CONTRAT ADAPTÉ À VOTRE BESOIN.**

## LE CONTRAT D'ENTRETIEN **SECURE CARE Z.E.** COUVRE<sup>(1)</sup> :

### ENTRETIEN PROGRAMMÉ

Opérations de diagnostic sécurité, d'entretien  
et de contrôles aux périodicités prévues  
par le constructeur.

### PIÈCES D'USURE

Remplacement des pièces suivantes,  
soumises à usure normale  
(pièces, ingrédients et main-d'œuvre compris) :

- Amortisseurs avant et arrière
- Lampes
- Balais d'essuie-glace
- Plaquettes
- Disques et garnitures de frein
- Pompe à vide (si équipé)

### ASSISTANCE<sup>(3)</sup>

Assistance dépannage/remorquage  
en cas d'immobilisation du véhicule  
dans les cas suivants :

- Incident mécanique,  
électrique ou électronique
- Accident matériel
- Crevaillon
- Perte, vol ou bris de clés

## SOUSCRIVEZ AU CONTRAT ADAPTÉ À VOTRE BESOIN<sup>(2)</sup> :

### CHOISISSEZ VOTRE DURÉE ET VOTRE KILOMÉTRAGE

- Durée : de 24 à 60 mois.
- Kilométrage de 20 000 km à 120 000 km.  
(fin de contrat : au 1<sup>er</sup> des 2 termes souscrits atteint)

### CHOISISSEZ VOTRE MODE DE PAIEMENT

- Contrat SANS financement :  
paiement comptant ou mensuel.
- Contrat AVEC financement :  
primes intégrées aux mensualités  
du financement Nissan Finance.

### QUAND SOUSCRIRE ?

- À la commande de votre véhicule d'occasion  
et au plus tard à la livraison.

### EN COURS DE CONTRAT

- Pour toute opération d'entretien ou de changement  
de pièces d'usure couvertes par le contrat,  
adressez-vous à un membre du réseau Nissan.
- Les prestations couvertes par votre contrat  
seront directement prises en charge.
- En cours de contrat, possibilité de racheter  
des tranches kilométriques supplémentaires.

<sup>(2)</sup> Véhicules éligibles : véhicules électriques NISSAN d'occasion de moins  
de 5 ans d'âge et moins de 100 000 Km, vendus à particulier dans le  
réseau Nissan.



<sup>(1)</sup> Hors couverture : extension de garantie. Le programme d'entretien  
et la couverture pièces d'usure sont effectifs après un délai de carence  
de 3 mois ou 5 000 Km à compter de la livraison.